

Résumé de la séance régulière du conseil du mois d'octobre tenue le lundi 28 septembre par exception et ce, à cause de la période des mises en candidature pour l'élection du 1^{er} novembre 2009 et dûment décidé par résolution à 19 :30 heures au Complexe Municipal sont présents Mesdames Isabelle Vaillancourt, Nicole Lebel, Messieurs André Daigle, Raynald Gauthier, Serge Dubé, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire

230-09-2009 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Nicole Lebel, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

231-09-2009 Lecture et adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Isabelle Vaillancourt, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu que les procès-verbaux du 8 et 15 septembre soient et sont adoptés.

232-09-2009 Autorisation donnée à la directrice générale pour effectuer le paiement des factures d'octobre

Proposé par la conseillère Nicole Lebel, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement des factures qui seront à payer en octobre.

233-09-2009 Autorisation donnée à l'inspecteur municipal pour suivre la formation « Permis Pas permis » le 25 novembre 2009 à Québec

Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'autoriser Armand Pellerin à assister à la formation « Permis... Pas permis » le 25 novembre prochain à Québec au coût de 235.00\$ plus les taxes applicables.

234-09-2009 Don de 300.00\$ pour la campagne de financement OLO

Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu de donner un montant de 300.00\$ pour la campagne de financement OLO.

235-09-2009 Autorisation au Club Motoneige Côte du Sud pour utiliser les traverses et emprises routières dans le Rang Lafontaine

Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu que la municipalité place la signalisation adéquate pour les traverses de motoneige dans le rang Taché Est et le rang Lafontaine et autorise les motoneiges sur les emprises routières lors des passages à niveau situés dans le Rang Lafontaine.

236-09-2009 Crédit de taxes accordé au propriétaire du 360 Rue Principale Sud

Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'accorder un crédit de taxes rétroactif au 1^{er} mars pour le logement fermé du 360B rue Principale au montant de 301.66\$. Le conseiller Serge Dubé se retire de la décision.

237-09-2009 Le conseil défrayera le coût du souper des pompiers d'un jour

Proposé par la conseillère Nicole Lebel, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu que le conseil municipal défrayera le coût du souper des pompiers d'un jour et ce, comme par les années passées.

238-09-2009 2 cartes pour le souper de la Fondation jeunesse de la Côte Sud le 17 octobre prochain à La Pocatière

Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu de prendre 2 cartes pour le souper de la Fondation jeunesse de la Côte-Sud le 17 octobre prochain à La Pocatière au coût de 60.00\$/ personne.

Une lettre sera expédiée aux propriétaires de la Grande Escapade les informant que nous ne pouvons donner suite à leur demande d'appui auprès de la MRC de l'Islet. Ils devront entreprendre leurs démarches eux-mêmes à ce sujet.

Concernant la plainte au sujet des camions et autos stationnés le long de la rue des Bouleaux Ouest, une lettre sera expédiée aux personnes concernées ainsi qu'aux plaignants dans ce dossier.

239-09-2009 Entrée d'aqueduc accordée aux propriétaires du 92 Rang Lafontaine

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Isabelle Vaillancourt et résolu d'accorder une entrée d'aqueduc aux propriétaires du 92 Rang Lafontaine au montant de 175.00\$ plus les taxes applicables.

240-09-2009 Acceptation de la révision des frais annuels et tarification pour l'utilisation des services à la Caisse Populaire des Hautes Terres (L'Islet)

Proposé par la conseillère Isabelle Vaillancourt, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'accepter la révision des frais annuels et tarification pour l'utilisation des services suivants à la Caisse Populaire des Hautes Terres (L'Islet) : les dépôts, chèques, virements, frais de révision de dossier, ACCES-D Affaires et relevé virtuel avec jumelage en ligne des chèques. Le montant mensuel sera de 165.00\$ jusqu'au 30 avril 2010.

241-09-2009 Mandat donné à Pavage Réparations Francoeur inc pour 5 réparations d'asphalte dans le Rang Lafontaine

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu de mandater Pavage Réparations Francoeur inc pour effectuer les réparations à 5 endroits dans le Rang Lafontaine pour un montant de 6400.00\$ plus les taxes applicables ce qui représente un montant de 7224.00\$

Les membres du conseil donnent les comptes rendu de leur réunion.

242-09-2009 Achat du calcium de Sel Warwick

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu de faire l'achat du calcium pour l'hiver de Sel Warwick au coût de 93.95\$ la tonne x 76 tonnes + les taxes applicables pour un montant de 8059.50\$

243-09-2009 Refus de l'avis technique présenté par Transport Pierre Dionne en regard avec la rue du Parc

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu que le conseil municipal refuse l'avis technique présenté par Transport Pierre Dionne en regard avec la rue du Parc. Le conseil municipal reste sur la position que la rue était une rue neuve et ce, sans pièce donc une couche d'usure doit être posée sur la rue du Parc.

244-09-2009 Ajout de conduite sur l'Avenue de l'Aqueduc

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Isabelle Vaillancourt et résolu d'ajouter une conduite pluviale aux travaux de réfection sur l'Avenue de l'Aqueduc au coût de 5680.00\$ plus les taxes applicables.

245-09-2009 Acceptation des comptes

Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journal déboursés et JG	105328.83\$
Comptes fournisseurs et JG	44998.81\$

Madame la mairesse remercie la conseillère Isabelle Vaillancourt pour les 4 années au sein du conseil municipal.

246-09-2009 Levée de la séance

Proposé par la conseillère Isabelle Vaillancourt, appuyé par la conseillère Nicole Lebel et résolu que la séance soit levée à 21 :45 heures.

